

2 août 2022

VAN LANSCHOT BEVEK nv
Sicav de droit belge à plusieurs compartiments
Organisme de placement collectif conforme à la Directive 2009/65/CE
Desguinlei 50, 2018 Anvers
Numéro d'entreprise BE 0449.475.729

Avis aux actionnaires des compartiments VERY DEFENSIVE PORTFOLIO, DEFENSIVE PORTFOLIO, BALANCED PORTFOLIO, GROWTH PORTFOLIO, HIGH GROWTH PORTFOLIO et EQUITIES DBI-RDT

Le Conseil d'administration de la Sicav VAN LANSCHOT BEVEK nv a décidé de marquer son accord avec la proposition du gestionnaire de fortune Van Lanschot Kempen NV, succursale belge :

- augmentation de la rémunération pour la gestion discrétionnaire du portefeuille d'investissement dans les classes A(I), B(I) et C(I) des compartiments Very Defensive Portfolio et Defensive Portfolio, de 0,07 % dont 0,00 % de frais de gestion et 0,07 % pour le SRI screening ;
- augmentation de la rémunération pour la gestion discrétionnaire du portefeuille d'investissement dans la classe B(I) des compartiments Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, et Equities DBI-RDT, de 0,07 %, dont 0,00 % de frais de gestion et 0,07 % pour le SRI screening ;
- augmentation de la rémunération pour la gestion discrétionnaire du portefeuille d'investissement dans la classe F(I) du compartiment Equities DBI-RDT, de 0,07 % dont 0,00 % de frais de gestion et 0,07 % pour le SRI screening ;
- augmentation de la rémunération pour la gestion discrétionnaire du portefeuille d'investissement dans la classe A(I) des compartiments Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio et Equities DBI-RDT, de 0,17 % dont 0,10 % de frais de gestion et 0,07 % pour le SRI screening ;
- augmentation de la rémunération pour la gestion discrétionnaire du portefeuille d'investissement dans la classe C(I) des compartiments Balanced Portfolio, Growth Portfolio, High Growth Portfolio, et Equities DBI-RDT, de 0,12 %, dont 0,05 % de frais de gestion et 0,07 % pour le SRI screening.

Les nouveaux tarifs sont entrés en vigueur le 1er août 2022.

Cet avis a été publié sur le site www.beama.be le 24 juin 2022.

Le dernier rapport annuel (semestriel), le nouveau prospectus et les nouvelles informations clés pour l'investisseur sont disponibles gratuitement auprès du promoteur Van Lanschot Kempen NV, Succursale belge – Desguinlei 50 – 2018 Anvers (03/286.78.00 – www.vanlanschot.be), auprès de la société de gestion Capfi Delen Asset Management NV, Jan Van Rijswijcklaan 178 - 2020 Anvers (03/260.98.30 – www.cadelam.be) et auprès du service financier de KBC Bank NV, avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles.

Le Conseil d'administration.